

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert, le 1^{er} décembre, à 19 heures 30, à la salle municipale, au 1 rue Aggée Pelletier, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure # 109-2025 :

Natures et effets:

- Réduction de la marge avant de 12m à 11.93m (0.07m)
- Réduction de la marge avant fixe de 12m à 10.75m (1.25m)
- Réduction de la marge latérale de 4m à 3.61mn (0.39m)
- Réduction de la marge arrière de 15m à 13.71m (1.29m) Et ce pour la vente de la propriété

Identification du site concerné:

➤ 48 rue Rochefort, Saint-Robert, lot 4 669 160 du cadastre officiel, zone R-102.

Prenez avis que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, le 1^{er} jour du mois de décembre 2025, à 19 heures 30.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 6ème jour de novembre 2025

Nathalie Lussier.

Directrice générale/greffière-trésorière